

Ordre des CGA du Québec
Rapport annuel 2002-2003

ASSEMBLÉE NATIONALE

N^o 292-20031104



Ordre des comptables généraux licenciés du Québec

CGA

Présidence
Assemblée nationale du Québec
Hôtel du Parlement
Québec (Québec)

À la présidence,

J'ai l'honneur de vous soumettre le 57^e rapport annuel de l'Ordre des comptables généraux licenciés du Québec pour l'année financière se terminant le 31 mars 2003.

Veuillez agréer l'expression de mes sentiments distingués.

**Le ministre de la Justice et Procureur général,
Marc Bellemare
Québec, juin 2003**

Monsieur Jean K. Samson
Président
Office des professions du Québec
800, place D'Youville, 10^e étage
Québec (Québec)

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous soumettre le 57^e rapport annuel de l'Ordre des comptables généraux licenciés du Québec pour l'année financière se terminant le 31 mars 2003.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

**La présidente du Bureau,
Chantal Bélanger, FCGA
Montréal, juin 2003**

Monsieur Marc Bellemare
Ministre de la Justice et Procureur général
Hôtel du Parlement
Québec (Québec)

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous soumettre le 57^e rapport annuel de l'Ordre des comptables généraux licenciés du Québec pour l'année financière se terminant le 31 mars 2003.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

**La présidente du Bureau,
Chantal Bélanger, FCGA
Montréal, juin 2003**

TABLE DES MATIÈRES

Mot de la présidente du Bureau	3
Rapport du président-directeur général	5
Le Bureau	8
Le Comité administratif	9
Le Comité d'inspection professionnelle	10
Le Comité de discipline	10
Le syndic	11
Comités	12
Personnel du siège social de l'Ordre	14
Renseignements généraux	15
États financiers :	
Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers	17
Rapport des experts-comptables	17
État des résultats	18
État de l'évolution des soldes de fonds	19
Bilan	20
État des flux de trésorerie	21
Notes aux états financiers	22
Renseignements complémentaires	26

MOT DE LA PRÉSIDENTE DU BUREAU



Chantal Bélanger, FCGA
Présidente du Bureau

Diverses réalisations nous ont permis de franchir des étapes cruciales au cours de l'exercice qui vient de se terminer. Celles-ci ont contribué à l'atteinte des objectifs de l'Ordre, dont celui de protéger le public et d'assurer sa pérennité. Pour ce faire, nous élaborons chaque année des stratégies qui favorisent le recrutement et nous mettons en œuvre divers projets ciblés pour chaque sphère d'activités.

Nous nous étions fixé plusieurs buts précis pour 2002-2003 : l'obtention des pleins droits de pratique en vérification publique ; une présence accrue de l'Ordre auprès de la clientèle étudiante et du corps professoral ; la consolidation de nos partenariats avec les associations d'affaires ; l'accroissement de la visibilité des membres et du titre CGA auprès du public ; et le rapprochement de l'Ordre vers la base de ses effectifs, les membres.

Parmi les accomplissements de l'année, trois éléments suscitent particulièrement notre fierté : la progression notable de notre position dans le dossier comptable, la percée importante auprès des étudiants des universités, ainsi que le renforcement de nos partenariats avec diverses associations d'affaires.

Depuis plusieurs années, les CGA de toutes les régions du Québec, en collaboration avec les employés du siège social et les membres du Bureau, ont consacré une énergie considérable à l'obtention des pleins droits de pratique pour les CGA. Au cours de la dernière année, le dossier comptable a connu un développement marqué et remarqué par les intervenants des milieux politique, financier, professionnel et universitaire. Tout d'abord, en mai 2002, l'annonce par le gouvernement du Québec de la création d'un comité neutre chargé d'étudier les compétences professionnelles requises pour l'exercice de la vérification publique confirmait l'impact important de nos démarches pour sensibiliser l'appareil politique à nos revendications. Le comité a été formé en mars 2003 et il débutera sous peu son étude de la formation exigée par les trois ordres comptables du Québec.

Parallèlement, le gouvernement de l'Ontario allait de l'avant avec le projet de Loi 213, adopté en décembre dernier, qui rendra la pratique de la vérification publique accessible à tous les experts-comptables de cette province, sans égard à leur association professionnelle d'appartenance. Tous ces événements nous rapprochent de plus en plus de notre objectif ultime, la pleine reconnaissance de la compétence des CGA.

Dans un autre ordre d'idées, plusieurs activités visant à faire découvrir la carrière d'expert-comptable CGA aux jeunes et à hausser le recrutement ont été mises sur pied. Au nombre de celles-ci, le concours « Roulez en Mazda avec CGA ! » a été très bien accueilli dans le milieu étudiant et a incité de nombreux jeunes à se renseigner sur le titre CGA. Dans le cadre de la Tournée des universités, à laquelle j'ai participé, les étudiants étaient conviés à des rencontres informatives sur l'Ordre et le titre CGA. Leur participation à ces séances accordait



Méga Cocktail de Montréal

aux étudiants une chance de gagner la Mazda Protégé5.

Cette activité promotionnelle inédite a conféré à l'Ordre une visibilité enviable auprès des étudiants et de tous les publics. Parallèlement, afin de renforcer les liens avec le corps professoral, des entretiens avec les professeurs ont été organisés. Les rencontres ont aussi permis de leur présenter un projet de recherche sur les indicateurs de performance, pour lequel plusieurs enseignants ont immédiatement manifesté leur intérêt. D'autre part, les Méga Cocktail CGA à Montréal et à Québec ont rassemblé au total plus de 120 membres et 200 étudiants.



Concours « Roulez en Mazda avec CGA ! »

MOT DE LA PRÉSIDENTE DU BUREAU (suite)

Enfin, l'Ordre a accentué sa notoriété dans les milieux d'affaires et positionné les CGA comme des partenaires de décision dans les organisations. En effet, des ententes avec diverses associations d'affaires ont été renouvelées ou conclues au cours de l'exercice, et l'Ordre et ses membres ont ainsi bénéficié d'une visibilité maximale. Cette année, onze des treize sections de l'Ordre se sont associées à une chambre de commerce par le biais d'un partenariat. De plus, l'Ordre s'est joint à la Fondation de l'entrepreneurship pour présenter la série « Conférences et dédicaces », dans le cadre de laquelle plus de douze conférences ont été prononcées partout dans la province.

L'Ordre a cumulé de nombreuses réussites au cours des douze derniers mois et les activités mentionnées ici ne constituent que quelques exemples des stratégies mises en œuvre afin d'atteindre nos objectifs primordiaux. Je suis fière de nos accomplissements et je tiens à remercier mes collaborateurs : les administrateurs du Bureau et les employés de la permanence qui m'ont fidèlement supportée tout au long de l'année. C'est donc avec confiance que je souhaite plein succès à la personne qui me succèdera à la présidence du Bureau et à son équipe.

La présidente du Bureau,



Chantal Bélanger, FCGA



Méga Cocktail de Québec

RAPPORT DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL



Alain Girard, CGA, MBA
Président-directeur général

L'Ordre des CGA du Québec va toujours de l'avant, et si l'on s'accorde quelques instants pour faire le point, on remarque de nombreuses réalisations au cours du dernier exercice. Dans le contexte actuel de la remise en question des fondations de la profession comptable à l'échelle internationale et avec la situation économique que l'on connaît, la qualité de nos services ainsi que l'expertise de nos membres est plus importante que jamais. J'ai ainsi le plaisir de partager avec vous nos acquis dans divers domaines pour l'exercice 2002-2003, qui nous ont permis de bien gérer les enjeux d'aujourd'hui et de continuer à foncer vers l'avenir.

Nos membres

L'Ordre a accueilli près de 300 nouveaux membres cette année. Toujours dans le but de renforcer l'expertise professionnelle des CGA, le programme de formation continue a offert des cours sur 38 sujets d'intérêt, ce qui a suscité 2 340 inscriptions.

D'autre part, l'Ordre a mandaté la firme Léger Marketing en 2002 pour la réalisation d'un sondage intitulé « Perceptions des dirigeants à l'égard de la profession comptable », qui a révélé que l'Ordre jouissait d'un taux de notoriété totale de 84 %. L'enquête a

également indiqué que la finance, spécialité des CGA, se trouve au premier rang des expertises recherchées par les dirigeants lorsqu'ils font appel à un comptable.

De plus, deux projets de règlement qui concernent directement les membres ont été adoptés par le Bureau de l'Ordre cette année. D'abord, la possibilité de rendre la formation continue obligatoire pour certains membres a été étudiée. L'Ordre accorde en effet une grande importance au maintien et à la mise à jour des connaissances et habiletés de ses membres et la formation continue constitue également un outil privilégié visant à assurer la protection du public. Les CGA ont été informés du projet et la décision sera rendue au cours de l'exercice 2003-2004. Le Bureau a aussi approuvé pour consultation le projet de règlement sur l'exercice de la profession de CGA en société. L'adoption de ce règlement permettra aux CGA d'exercer leur profession en société à responsabilité limitée ou en société par actions, ainsi qu'en multidisciplinarité.

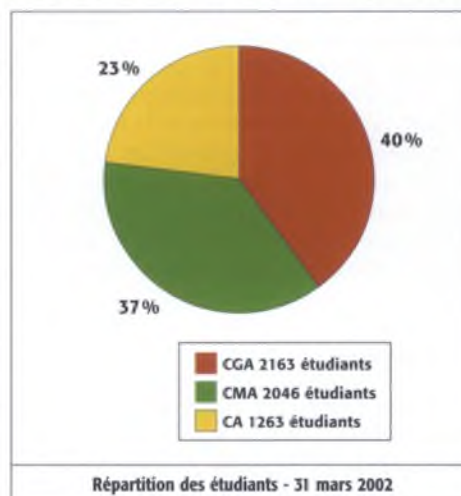
Par ailleurs, le centre d'appels mis en place il y a un an a donné les résultats escomptés, c'est-à-dire une réponse plus efficace et plus rapide aux demandes de la clientèle. Aujourd'hui, plus de 80 % des appels sont traités directement par nos agents du centre d'appels.

Nos étudiants

Pour l'exercice 2002-2003, l'Ordre a reçu 481 nouvelles inscriptions, soit 36 % de plus que l'année passée, ce qui lui confère une position de leader dans le recrutement des nouveaux candidats. L'Ordre des CGA du Québec est effectivement prisé par plus de 40 % de la clientèle étudiante des trois ordres comptables québécois.

La Tournée des Universités, assortie du concours « Roulez en Mazda avec CGA! », a bénéficié d'une grande popularité. Au total, 668 étudiants universitaires sont venus découvrir la carrière d'expert-comptable CGA lors des séances d'information données conjointement par le département de la Formation ainsi que la présidente du Bureau et des membres du Comité administratif.

L'Ordre cherche toujours à se faire connaître et à soulever l'intérêt de ses publics cibles. Ce but a été atteint cette année puisque notre présence a plus que doublé auprès des étudiants des cégeps. 1 000 étudiants ont été touchés lors des 33 visites effectuées par l'équipe de la Formation avec des CGA.



RAPPORT DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL (suite)

Nos publications

Le service des Communications et relations publiques a chapeauté la production d'une panoplie de publications encore cette année, dont ces deux nouvelles brochures de la série Pro-Gestion : *L'établissement des prévisions financières au sein des PME* et *La gestion des ressources humaines*. D'autre part, le dépliant « Ouvrez-vous et découvrez notre monde » a été très bien reçu. Destiné aux étudiants des cégeps et des universités, ce dépliant coloré et dynamique présente les profils de quatre jeunes CGA et candidats afin de faire ressortir les multiples dimensions et les divers avantages du titre CGA.

Le bulletin électronique hebdomadaire lancé à la toute fin de 2002 connaît un grand succès. Plus de 5 400 abonnés reçoivent chaque semaine des informations variées sur les activités et nouveautés de l'Ordre, des formations d'intérêt, des sujets d'actualité, etc. Cet outil constitue pour l'Ordre un moyen privilégié de se rapprocher de ses membres et étudiants en établissant une communication rétroactive avec ceux-ci.

Parmi les nouveautés offertes aux étudiants, la première édition électronique du *Guide de formation* a été un outil des plus appréciés et il sera développé et mis à jour en fonction de leurs besoins. Plusieurs autres publications utiles et intéressantes pour les étudiants sont produites régulièrement, et un nouveau feuillet trimestriel destiné à la relève sera lancé dès juin 2003. Le *Génération CGA* fournira de l'information pertinente sur de nombreux aspects de la profession d'expert-comptable ainsi que sur l'Ordre des CGA du Québec.



Forum de la Performance - Québec 2002

Notre promotion

Plusieurs campagnes publicitaires ont été mises sur pied ou poursuivies, entre autres la campagne « Info-impôts » parue dans plusieurs journaux et magazines qui proposait des conseils pratiques pour la préparation des déclarations de revenu. Le résumé du budget provincial 2002-2003 a aussi été publié sur le site de l'Ordre dès 7 h le lendemain de sa sortie, ce qui a suscité de nombreuses visites sur notre site.

L'équipe du Marketing a décidément retenu l'attention des jeunes avec des objets promotionnels variés conçus pour eux. Lors d'un sondage mené auprès de la relève étudiante de l'Ordre, 92 % des étudiants interrogés ont affirmé avoir remar-

qué les différentes promotions de l'Ordre des CGA du Québec. Par ailleurs, d'autres objets aux couleurs de l'Ordre ont été pensés pour les CGA, notamment le calendrier 2003, le parapluie et l'horloge.

Enfin, la toute première édition du Forum de la Performance a connu un grand succès en octobre dernier. Cet événement d'envergure axé vers les outils qui assurent la performance des organisations, et plus particulièrement leur performance financière, comportait deux volets : les conférences et la Remise des permis. Plus de 400 professionnels du milieu des affaires et experts-comptables sont venus participer aux conférences et ateliers, dont certains étaient présentés par des conférenciers de renommée internationale. La Remise des permis a clôturé l'événement et environ 1 400 personnes y ont applaudi la réussite des jeunes CGA.



Remise des permis

Développement technologique

L'Ordre est toujours soucieux d'intégrer les nouvelles technologies à ses applications et dans cette optique, plusieurs associations CGA au pays se sont unies pour bâtir un tout nouveau site Web complètement repensé. Ce projet national permettra l'uniformisation des sites Internet des associations provinciales qui forment CGA-Canada, pour le

RAPPORT DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL (suite)

bénéficie de tous les membres et étudiants ainsi que du public. Il sera également possible pour les visiteurs de personnaliser leur profil et de faire divers changements à leur dossier via le système électronique. Ce nouveau portail CGA sera en ligne dès l'automne.

D'autre part, le développement des nouvelles applications faisant appel à la technologie CAMS a progressé cette année. Ces applications permettront entre autres une gestion efficace du Tableau des membres et des fichiers des étudiants. L'implantation de cette technologie se poursuivra au cours de l'exercice 2003-2004.

Bref, les efforts des membres du Comité administratif, du Bureau et des comités de l'Ordre ainsi que du personnel du siège social ont permis de mener à terme de nombreux projets et d'affirmer à nouveau l'excellence du titre CGA. Pour l'exercice qui vient de débiter et ceux qui suivront, divers projets sont prévus dans le but d'accentuer le rayonnement de l'Ordre et surtout, de toujours mieux remplir notre mission de protection du public.

Le président-directeur général,



Alain Girard, CGA, MBA

LE BUREAU

Le Code des professions définit les mandats du Bureau en lui accordant tous les droits, pouvoirs et prérogatives de l'Ordre, à l'exception de ceux qui relèvent des CGA réunis en assemblée générale.

Vingt-quatre personnes provenant des régions administratives du Québec composent le Bureau dont quatre, nommées par l'Office des professions, représentent le public. Chargé de l'administration générale des affaires de l'Ordre, le Bureau a adopté, au cours de ses six réunions ordinaires, les principales résolutions qui suivent :

-
- Élu le président de l'Ordre ainsi que les membres du Comité administratif pour l'exercice 2002-2003 ;
 - Désigné les membres siégeant aux divers comités de l'Ordre pour l'exercice 2002-2003 ;
 - Recommandé à l'Assemblée générale annuelle le montant de la cotisation pour l'exercice 2003-2004 ;
 - Approuvé la liste des nouveaux membres de la promotion 2002 ;
 - Approuvé les demandes de réintégration au Tableau des membres ;
 - Approuvé les états financiers au 31 mars 2002 ;
 - Adopté le règlement sur la comptabilité en fidéicomis et sur le fonds d'indemnisation ;
 - Adopté différentes politiques administratives ;
 - Approuvé les budgets des exercices 2002-2003 et 2003-2004 ;
 - Comblé le poste d'administrateur représentant la région de Montréal qui était vacant ;
 - Adopté un projet de règlement modifiant le Code de déontologie ;
 - Adopté le projet de règlement sur la formation continue ;
 - Adopté pour consultation le projet de règlement sur l'exercice de la profession en société ainsi que les modifications au Code de déontologie y afférant ;
 - Adopté les changements au programme de formation CGA-Maîtrise afin de l'harmoniser au programme national ;
 - Choisi la section Estrie comme hôte du Forum 2005 ;
 - Approuvé un changement au Programme d'agrément professionnel en performance financière (PAPPF) ;
 - Adopté la création d'un fonds de défense, de protection et de promotion des droits des CGA.
-

L'EFFECTIF :

Présidente

Chantal Bélanger, FCGA

Président sortant

Dany Girard, FCGA

Président-directeur général et secrétaire

Alain Girard, CGA, MBA

Membres 2002-2003 :

Luc Baribeau, CGA

Diane Boily, CGA

Jacques Dubois, FCGA

Ginette Fortin, FCGA

Richard Gilbert, CGA

Yvon Gingras, CGA

Danielle Hébert, CGA

Christophe Hervier, CGA

Michel Labbé, CGA

Sandra Lacroix, CGA

Michel P. Laliberté, CGA

Alain Laplante, FCGA

Luc Léger, CGA

Jeannot Lévesque, CGA

Danielle Michaud, CGA

Luc Provencher, FCGA

Leonard C. Roth, FCGA

Pierre Samson, FCGA

Georges Smith, FCGA

Membres externes :

Roger Barrette, CRIA

Marie-Lyse Julien

Robert LaRue

Renée O'Dwyer, erg.

Observateurs :

Jocelyne Houle-LeSarge, FCGA

Michel Guindon, FCGA

LE COMITÉ ADMINISTRATIF

Le Comité administratif est constitué de six personnes dont le mandat, dévolu par le Code des professions, est de veiller à l'administration courante des affaires de l'Ordre.

Le président du Bureau est d'office membre et président du Comité administratif. Les membres du comité sont élus parmi les membres du Bureau et un parmi les administrateurs nommés par l'Office. Le secrétaire de l'Ordre agit comme secrétaire du comité. Sauf pour l'adoption de règlements, le Comité administratif exerce tous les pouvoirs que le Bureau lui délègue.

Les membres du Comité administratif ont étudié les divers dossiers de l'Ordre et adopté différentes résolutions et recommandations lors des six réunions ordinaires et cinq réunions spéciales tenues durant l'exercice ayant pris fin le 31 mars 2003.

- Approuvé les demandes d'exemption ou de réduction de cotisation professionnelle pour cause de maladie, de retour aux études à temps plein dans une université, de congé de maternité et de retraite anticipée ;
- Intenté une poursuite pour usurpation du titre CGA ;
- Approuvé le programme de formation continue pour l'exercice ;
- Approuvé les révisions budgétaires en cours d'exercice ;
- Approuvé les stages d'expérience pratique soumis par les candidats ;
- Approuvé les cours de perfectionnement pour les membres qui reviennent à la pratique après une absence prolongée ;
- Imposé à deux membres, suite aux recommandations du Comité d'inspection professionnelle, un stage d'expérience pratique de douze mois et limité leur droit de pratique pendant la durée du stage ;
- Élaboré les orientations et les objectifs pour le prochain exercice ;
- Approuvé les états financiers mensuels ;
- Renouvelé le contrat d'assurance-responsabilité professionnelle avec AXA-Boréal du 1^{er} janvier 2003 au 31 décembre 2003 ;
- Approuvé la publication de deux brochures de la série Pro-Gestion ;
- Approuvé différentes politiques administratives.

L'EFFECTIF :

Présidente

Chantal Bélanger, FCGA

Vice-président

Luc Provencher, FCGA

2^e vice-président

Alain Laplante, FCGA

Administrateur élu et trésorier

Jacques Dubois, FCGA

Administratrice nommée

Mme Renée O'Dwyer, erg.

Président sortant

M. Dany Girard, FCGA

Président-directeur général et secrétaire

Alain Girard, CGA, MBA

Le comité d'inspection professionnelle

L'inspection professionnelle s'inscrit dans la mission qui justifie l'existence des ordres professionnels, soit la protection du public. Pour l'Ordre des GGA du Québec, cette activité revêt un caractère impératif depuis près de 30 ans.

Le rôle du Comité d'inspection professionnelle consiste à évaluer globalement la pratique du membre. Tous les membres exerçant l'expertise comptable à leur propre compte, à temps plein ou à temps partiel, sont soumis à l'inspection professionnelle. Le cycle normal d'inspection est de douze mois à compter de la date d'ouverture du cabinet et par la suite, tous les quatre ans. Un praticien peut cependant être inspecté plusieurs fois au cours d'un même cycle.

Le comité a mis au point des procédures strictes d'inspection et des outils de travail qui permettent de mesurer le respect des normes professionnelles en vigueur. L'évaluation du respect de ces normes s'effectue par l'examen d'un certain nombre de dossiers.

Les dossiers examinés portent sur les missions de vérification, d'examen approfondi, d'examen et de compilation. L'inspecteur évalue le respect des normes professionnelles au chapitre de la présentation des états financiers, de l'application et de l'étendue des procédés d'examen ou de vérification utilisés, de la fiscalité et bien entendu, de la documentation pertinente contenue dans les différents dossiers de l'expert-comptable.

Au cours de l'exercice 2002-2003, les inspecteurs ont effectué 202 inspections, dont 59 auprès d'experts-comptables CGA travaillant à temps partiel. Le comité s'est réuni sept fois et a recommandé l'imposition d'un stage à trois des membres ayant fait l'objet d'une inspection. Aucune plainte n'a été déposée au syndic.

MEMBRES :

Président

Michel P. Laliberté, CGA

Secrétaire

Jean Duclos, CGA

Jacques Allard, CGA

Alain Borduas, CGA

Ghislain Lafrance, CGA

Le comité de discipline

Le Comité de discipline s'est réuni cinq fois au cours de l'exercice 2002-2003 pour l'audition de six plaintes et représentations sur sanctions.

Deux plaintes de nature privée qui devaient être entendues en avril 2002 ont été retirées par le plaignant.

La première plainte entendue comportait six chefs d'accusation, dont cinq ont été retenus, pour lesquels l'intimé a été trouvé coupable d'infraction pour avoir contrevenu aux articles 3.02.01, 3.05.03 et 3.05.04 du Code de déontologie. Le Comité de discipline a imposé la radiation permanente.

La deuxième plainte entendue comportait deux chefs d'accusation pour avoir contrevenu aux articles 3.06.01 et 3.06.02 du Code de déontologie. Le comité a déclaré l'intimé non coupable des infractions qui lui étaient reprochées.

La troisième plainte comportait quatre chefs d'accusation pour avoir contrevenu aux articles 3.03.01 et 3.01.06 du Code de déontologie. L'intimé ayant plaidé coupable, le comité a prononcé une réprimande et imposé une radiation temporaire de deux semaines ainsi que des amendes totalisant 1 200 \$.

La quatrième plainte comportait deux chefs d'accusation pour avoir contrevenu à l'article 60 du Code des professions et à l'article 3 du Règlement 110 sur l'assurance-responsabilité. La décision sera rendue sous peu.

MEMBRES :

Présidente

M^{re} Carole Marsot

Secrétaire

Laurien Gagnon, CGA

Secrétaire adjointe

Isabelle Dionne

Serge Beauregard, FCGA

Jean Champagne, CGA

Sylvie Choronzey, CGA

Guy Deslandes, CGA

Michel Ladouceur, CGA

Louis LeBrun, FCGA

Leonard C. Roth, FCGA

Francine St-Onge, CGA

EXERCICE 2002-2003

Le bureau du syndic a traité au cours du dernier exercice un total de 50 dossiers qui se répartissent comme suit :

	Exercice 2001-2002	Exercice 2002-2003
En cours au début de l'exercice	14	13
Nouveaux dossiers	29	37
Dossiers traités	<u>43</u>	<u>50</u>

Statut des dossiers au 31 mars

Dossiers fermés	30	31
En cours	13	19
Total	<u>43</u>	<u>50</u>

Les motifs des 37 dossiers ouverts au cours de 2002-2003 sont variés. Voici les sujets qui concernent plus d'un dossier :

- Qualité du travail 12
- Montant des honoraires 5
- Rétention de documents 4
- Secret professionnel 3
- Exercice sans être inscrit et sans assurance 2
- Détournement de fonds 2
- Membre introuvable 2

Parmi les 31 dossiers fermés :

- 21 n'ont pas fait l'objet d'une plainte disciplinaire ;
- Six concernaient une conciliation d'honoraires ;
- Quatre ont fait l'objet d'une plainte disciplinaire. Dans deux cas, les membres ont été déclarés coupables sur la majorité ou la totalité des chefs d'accusation. Pour les deux autres dossiers, dont un provenait d'une plainte privée, les membres n'ont pas été trouvés coupables.

Pour les six dossiers de conciliation d'honoraires, quatre ont fait l'objet d'une entente de réduction. Un dossier n'a pas eu d'entente, mais le rapport de conciliation recommandait une réduction. Enfin, une demande a été retirée.

Deux des 19 dossiers en cours sont actuellement déposés au Comité de discipline et les enquêtes se poursuivent pour les 17 autres cas.

Le syndic,

André Drainville, CGA

Les syndics adjoints

Sylvie Dagenais, CGA

Gérald Gratton, CGA

COMITÉS

Affaires publiques

Président : Jacques Dubois, FCGA
 Luc Baribeau, CGA
 Yvon Gingras, CGA
 Christophe Hervier, CGA
 Danielle Michaud, CGA
 Marc Vachon, CGA

Appel des étudiants

Président : Georges Smith, FCGA
 Suzanne Alary, CGA
 Yvon Gingras, CGA
 Monique Giroux, CGA
 Michel Labbé, CGA

Arbitrage des comptes

Président : Michel P. Laliberté, CGA
 Guy Aubin, CGA
 Leonard C. Roth, FCGA

Associations étudiantes

Président : Luc Provencher, FCGA
 Vincent Bastien
 Mélanie Beauvais
 Julie Boulianne
 Nathalie Morency
 Salomon Gamache
 Fanie Gagnon
 Laurie Hamann
 Pierre-François Marotte
 Jonathan Meunier
 Remo Milone
 Mélanie Richer
 Raffi Zaroukian

Comité consultatif des présidents de l'Ordre

Pierre Barnès, FCGA
 Nelson D'Amours, FCGA
 Jocelyn Dion, FCGA
 Dany Girard, FCGA
 Michel Guindon, FCGA
 Mario Lafond, FCGA
 Jocelyne Houle-LeSarge, FCGA
 Rénaud Vigneault, FCGA
 Sylvie Voghel, FCGA
 Richard Soublière, FCGA

Fiscalité

Présidente : Johanne Leduc, FCGA
 François Bélanger, CGA
 France Bordeleau, CGA
 André Boulais, CGA
 Johanne Bourassa, CGA
 Luc Léger, CGA
 Sylvain Moreau, CGA
 Joseph Oliverio, CGA
 Nicole Prieur, CGA
 Francine St-Onge, CGA
 Benoit Vallée, CGA

Formation

Président : Luc Provencher, FCGA
 Diane Bigras, CGA
 Emilio Boulianne, CGA
 Jacques Ouellet
 Rénaud Vigneault, FCGA

Honneurs

Présidente : Chantal Bélanger, FCGA
 Luc Provencher, FCGA
 Dany Girard, FCGA

Jeunesse

Présidente : Danielle Michaud, CGA
 Céline Bélanger, CGA
 Anik Gibeault, CGA
 Johanne Maltais, CGA
 Mélanie Servant, CGA
 Robin Tremblay, CGA

Planification stratégique

Présidente : Chantal Bélanger, FCGA
 Jacques Dubois, FCGA
 Dany Girard, FCGA
 Alain Laplante, FCGA
 Luc Provencher, FCGA

Pratique professionnelle

Président : Alain Laplante, FCGA
 Benoit Bigras, CGA
 Diane Boily, CGA
 Sylvie Choronzey, CGA
 Guy Deslandes, CGA

Présidents(es) de section

Isabelle Archambault, CGA - Laurentides
 Mario Boulianne, CGA - Lanaudière
 Jean-Marc Bourque, CGA -
 Bas St-Laurent/Gaspésie/Côte-Nord
 Alain Breault, CGA - Laval
 Charles-Aimé Bureau, CGA -
 Beauce/Amiante/Étchemins
 Luc Duciaume, CGA - Outaouais
 Nathalie Dufour, CGA - Abitibi/Témiscamingue
 André Frenette, CGA - Montréal
 Joceline Gravel, CGA - Estrie
 Denise Lafleur, CGA - Mauricie/Centre-du-Québec
 Johanne Maltais, CGA - Saguenay/Lac-St-Jean
 Marco Pilon, CGA - Montérégie
 François Théberge, CGA - Québec

Programmes professionnels

Président : Luc Provencher, FCGA
 Émilio Boulianne, CGA
 Guy Cucumel
 Luc Léger, CGA
 Jeannot Lévesque, CGA
 Alix Mandron, CGA
 Jean-Paul Page, FCGA
 Danièle Pérusse, CGA (jusqu'au 25 février 2003)
 Rénaud Vigneault, FCGA

Révision des plaintes

Président : Fernand R. Plante, FCGA
 Roger Barrette, CRIA
 Richard Dion, CGA
 Marie-Lyse Julien
 Johanne Leduc, FCGA
 Pierre Monty, CGA
 Pierre Samson, FCGA

Secteurs public et parapublic

Président : Sylvain Thibault, CGA
 Suzanne Chiricota, CGA
 Sylvain Fontenelle, CGA
 Dorval Fournier, CGA
 Danielle Hébert, CGA
 Marc Proulx, CGA

Vérification

Président : Richard Gilbert, CGA
 Gabriel Dubé, FCGA
 Jean Lynch, CGA
 Marco Pilon, CGA
 Jacques Robitaille, CGA
 Serge Vaillancourt, CGA

PERSONNEL DU SIÈGE SOCIAL

Exercice 2002-2003

Josée Aganier
Secrétaire, Services aux membres¹

Lisa Beauchemin
Secrétaire, Communications²

Sophia Benabdellah
Chargée de marketing, Services aux membres
(à partir du 21 janvier 2003)

François Blouin, CGA
Vice-président, Finance et développement technologique

Yves Boisvert, CGA
Inspecteur (jusqu'au 3 janvier 2003)

Nadine Bourgeois
Chargée, Communications et relations publiques

Cornelia Brumarescu
Agente, Services aux étudiants
(à partir du 19 août 2002)

Stéphanie Carbonneau
Chargée de marketing, Formation

Mélanie Caron
Agente, Services aux étudiants
(à partir du 29 juillet 2002)

Nicole Corriveau
Agente, Centre d'appels et support administratif

Isabelle Dionne
Adjointe administrative

Isolde Gagnon-Légaré
Agente, Communications³

Jo-Anne Gaumont
Agente, Centre d'appels

Alain Girard, CGA, MBA
Président-directeur général

Robert Joly
Graphiste
(à partir du 11 juin 2002)

Janique Langevin, CGA
Vice-présidente, Formation et services professionnels

Manon Leblanc
Technicienne en comptabilité

Jane Lecours, CRHA
Agente, Service de placement
(jusqu'au 12 juillet 2002)

Alice Leduc
Secrétaire, Formation

Claude Lehoux
Magasinier

Jean-François Longpré, CGA
Chef comptable
(à partir du 17 mars 2003)

Gabriela Mihaï
Comptable

Gilles Nolet, CGA, MBA
Vice-président exécutif

Linda Perron
Coordonnatrice, Formation

Danièle Pérusse, CGA
Directrice, Services aux membres et protection du public
(à partir du 25 février 2003)

Sylvain Petitclerc, CGA
Directeur, Services aux membres
(jusqu'au 3 janvier 2003)

Dominique Rochefort
Responsable des examens
(jusqu'au 2 août 2002)

Jacinthe Tétreault
Agente, Centre d'appels

Catherine Schulz, CGA
Chef comptable
(jusqu'au 14 février 2003)

Marie-Eve Vallée
Secrétaire de l'adjointe administrative

1. En remplacement de congé de maternité de Isabelle Lavergne à partir du 13 mai 2002

2. En remplacement de congé de maternité de Chantal Desrosiers à partir du 17 mai 2002

3. En remplacement de congé de maternité de Geneviève Racine à partir du 22 mai 2002

EFFECTIFS MEMBRES, CANDIDATS ET ÉTUDIANTS INSCRITS

Sections	Membres	Candidats et étudiants inscrits
Abitibi/Témiscamingue	112	30
Bas St-Laurent/Gaspésie/Côte-Nord	152	47
Beauce/Amiante/Étchemins	109	29
Estrie	162	37
Extérieur du pays	91	6
Lanaudière	344	70
Laval	653	126
Laurentides	470	74
Mauricie/Centre-du-Québec	299	85
Montérégie	1 583	330
Montréal	2 082	713
Outaouais	621	189
Québec	878	227
Saguenay/Lac-St-Jean	126	69
Total	7 682	2 032

MOUVEMENT DES EFFECTIFS

Description	2003	2002
Permis émis	286	264
Réintégrations	19	22
Permis émis suite à un transfert au Québec	16	7
Décès	(26)	(11)
Radiations pour non-paiement de la cotisation	(58)	(30)
Démissions	(50)	(25)
Transferts du Québec vers l'extérieur	(14)	(14)
Radiations pour autre cause	(0)	(0)

PERMIS EN VIGUEUR SELON LES CLASSIFICATIONS

Description	2003	2002
Membres réguliers	6 811	6 692
Membres à vie et <i>Fellows</i>	84	81
Membres à vie	30	30
Membres préretraités	139	117
Membres retraités	527	499
Membres à l'extérieur du pays	91	90
Total	7 682	7 509

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Exercice terminé le 31 mars 2003

TABLEAU COMPARATIF DES CHARGES

Fonds d'administration

Description	2003 Réelles	2004 Budgetisées
Administration et stratégie	723 000 \$	665 000 \$
Gestion du siège social	1 466 000 \$	1 543 000 \$
Services aux membres	733 000 \$	763 000 \$
Formation	560 000 \$	720 000 \$
Communications et marketing	822 000 \$	730 000 \$
Total	4 304 000 \$	4 421 000 \$

FONDS D'INSPECTION PROFESSIONNELLE

Services aux membres reliés aux inspections	135 000 \$	127 000 \$
---	------------	------------

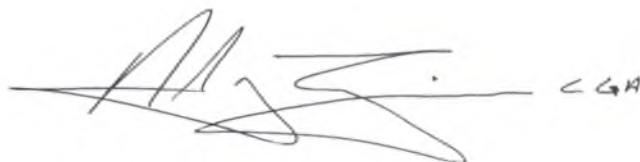
Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction assume la responsabilité des états financiers ci-joints et de toutes les informations contenues dans le rapport annuel. Les états financiers ont été préparés par la direction en conformité avec les principes comptables généralement reconnus du Canada et considérés appropriés dans les circonstances.

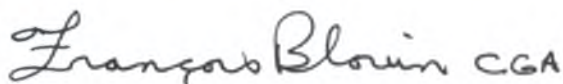
L'Ordre maintient un système de contrôle interne destiné à fournir un degré d'assurance raisonnable quant à la protection des biens et à la fiabilité de l'information.

Les états financiers, dont le rapport se trouve ci-joint, ont été examinés par des experts-comptables indépendants élus à l'assemblée générale annuelle.

Relativement à ces états financiers, le Bureau exerce sa responsabilité surtout par l'entremise de son Comité de vérification qui se réunit périodiquement avec la direction, de même qu'avec les experts-comptables externes qui peuvent à leur gré rencontrer le Comité de vérification pour discuter de questions touchant l'examen approfondi, l'évaluation du contrôle interne et l'information financière.



Alain Girard, CGA, MBA
Président-directeur général



François Blouin, CGA
Vice-président
Finance et développement technologique

Le 2 mai 2003.

Rapports des experts-comptables

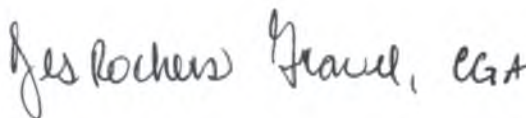
Aux membres de :

L'ORDRE DES COMPTABLES GÉNÉRAUX LICENCIÉS DU QUÉBEC

Nous avons examiné le bilan du fonds d'administration, du fonds d'indemnisation, du fonds d'assurance-responsabilité, du fonds de défense en matière de déontologie et du fonds de défense, de protection et de promotion des droits des CGA de l'ORDRE DES COMPTABLES GÉNÉRAUX LICENCIÉS DU QUÉBEC au 31 mars 2003 de même que l'état des résultats, l'état de l'évolution des soldes de fonds d'administration, d'indemnisation, d'assurance-responsabilité, de défense en matière de déontologie et de défense, de protection et de promotion des droits des CGA ainsi que l'état des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date.

Notre examen a comporté des questions, des comparaisons, des discussions et une analyse des renseignements exigés; en ce qui concerne les éléments de l'actif et du passif, une analyse approfondie a été effectuée, le tout conformément aux normes établies par notre Ordre professionnel.

L'examen approfondi que nous avons effectué révèle que les états financiers sont plausibles, à tous égards importants et conformes aux livres, aux renseignements recueillis ainsi qu'aux données examinées, et qu'ils ont été préparés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.



DES ROCHERS GRAVEL, CGA
Société en nom collectif

Montréal, Québec
Le 2 mai 2003.

ÉTATS DES RÉSULTATS

Exercice se terminant le 31 mars 2003

	Fonds d'administration		Fonds affectés				Total 2003 \$	Total 2002 \$
	2003 \$	2002 \$	Indemnisation	Assurance- responsabilité	Défense en matière de déontologie	Défense, protection et promotion des droits des CGA		
Produits (notes 2 et 9)								
Cotisation des membres	2 468 874	2 367 381	-	-	-	380 350	380 350	-
Cotisation des membres en pratique	190 923	194 745	-	-	-	-	-	-
Cotisation des candidats et étudiants	451 819	486 026	-	-	-	-	-	-
Inscription des candidats et étudiants	61 350	41 025	-	-	-	-	-	-
Émission de permis	72 720	92 195	-	-	-	-	-	-
Droits d'examen	278 879	284 124	-	-	-	-	-	-
Ventes de publications	111 829	140 821	-	-	-	-	-	-
Droits de réadmission	1 500	3 500	-	-	-	-	-	-
Revenus de placements	126 365	160 810	1 533	44 093	870	9 231	55 727	55 446
Formation continue	404 964	378 108	-	-	-	-	-	-
Programme CGA-Maîtrise	93 029	62 343	-	-	-	-	-	-
Service de placement	65 600	7 973	-	-	-	-	-	-
Autres produits	79 445	82 388	-	-	-	-	-	-
Ristourne de l'assureur	-	-	-	29 418	-	-	29 418	-
Ristourne des programmes d'avantages	39 511	45 808	-	-	-	-	-	-
	<u>4 446 808</u>	<u>4 347 247</u>	<u>1 533</u>	<u>73 511</u>	<u>870</u>	<u>389 581</u>	<u>465 495</u>	<u>55 446</u>
Charges								
Administration	1 638 422	1 676 116	-	-	-	-	-	-
Bureau et Comité administratif	138 111	132 795	-	-	-	-	-	-
Comités	49 871	32 774	-	-	-	-	-	-
Discipline et règlements	53 528	46 489	-	-	-	-	-	-
Services aux membres	284 978	257 694	-	-	-	-	-	-
Inspection professionnelle	134 709	156 907	-	-	-	-	-	-
Formation	280 031	265 447	-	-	-	-	-	-
Recrutement	371 670	437 964	-	-	-	-	-	-
Formation continue	225 613	248 869	-	-	-	-	-	-
Honoraires professionnels	-	-	-	3 698	-	-	3 698	14 241
Prime d'assurance	-	-	-	59 077	-	-	59 077	79 476
Stratégie	36 886	187 057	-	-	-	-	-	-
Examens	16 187	28 092	-	-	-	-	-	-
Activités professionnelles	374 600	241 604	-	-	-	-	-	-
Relations publiques et marketing	584 315	538 372	-	-	-	-	-	-
Programme CGA-Maîtrise	71 738	62 829	-	-	-	-	-	-
Publications, recherche et développement (note 12)	178 197	107 057	-	-	-	-	-	-
Variation nette des risques éventuels et frais de règlements	-	-	-	28 869	-	-	28 869	(10 507)
Indemnité et frais de règlements	-	-	-	6 292	-	-	6 292	73 203
	<u>4 438 856</u>	<u>4 420 066</u>	<u>-</u>	<u>97 936</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>97 936</u>	<u>156 413</u>
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	<u>7 952</u>	<u>(72 819)</u>	<u>1 533</u>	<u>(24 425)</u>	<u>870</u>	<u>389 581</u>	<u>367 559</u>	<u>(100 967)</u>

Renseignements complémentaires pages 26 et 27

Voir rapport des experts-comptables en date du 2 mai 2003

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS

Exercice se terminant le 31 mars 2003

	Fonds d'administration		Fonds affectés				Total 2003 \$	Total 2002 \$
	2003 \$	2002 \$	Indemni- sation	Assurance- responsabilité	Défense en matière de déontologie	Défense, protection et promotion des droits des CGA		
Soldes de fonds au début	1 081 988	1 154 807	90 322	777 409	40 702	-	908 433	1 009 400
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	7 952	(72 819)	1 533	(24 425)	870	389 581	367 559	(100 967)
Soldes de fonds à la fin	<u>1 089 940</u>	<u>1 081 988</u>	<u>91 855</u>	<u>752 984</u>	<u>41 572</u>	<u>389 581</u>	<u>1 275 992</u>	<u>908 433</u>

Voir rapport des experts-comptables en date du 2 mai 2003

BILAN

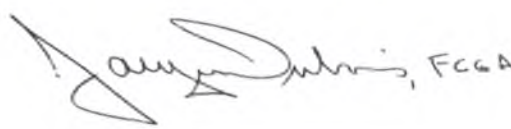
Au 31 mars 2003

	Fonds d'adminis- tration	Fonds d'indemni- sation	Fonds d'assurance- responsabilité	Fonds de défense en matière de déontologie	Fonds de défense, protection et promotion des droits des CGA	Total 2003 \$	Total 2002 \$
ACTIF							
À court terme							
Encaisse	76 401	583	964	663	421	79 032	86 001
Placements temporaires (notes 2 et 3)	1 945 832	91 272	260 233	40 584	388 302	2 726 223	1 613 257
Débiteurs (note 4)	113 815	-	-	-	-	113 815	127 122
Intérêts courus à recevoir	29 110	-	16 729	325	858	47 022	50 481
Stocks (note 2)	69 631	-	-	-	-	69 631	67 496
Frais payés d'avance	108 287	-	33 820	-	-	142 107	98 947
	<u>2 343 076</u>	<u>91 855</u>	<u>311 746</u>	<u>41 572</u>	<u>389 581</u>	<u>3 177 830</u>	<u>2 043 304</u>
Placements à long terme (note 5)	<u>901 752</u>	-	<u>544 230</u>	-	-	<u>1 445 982</u>	<u>1 538 069</u>
Développement (notes 2 et 12)	<u>61 449</u>	-	-	-	-	<u>61 449</u>	<u>135 390</u>
Immobilisations (notes 2 et 6)	<u>145 455</u>	-	-	-	-	<u>145 455</u>	<u>137 939</u>
	<u>3 451 732</u>	<u>91 855</u>	<u>855 976</u>	<u>41 572</u>	<u>389 581</u>	<u>4 830 716</u>	<u>3 854 702</u>
PASSIF							
À court terme							
Dû au fonds d'administration	-	-	-	-	-	-	-
Créditeurs	562 268	-	-	-	-	562 268	571 259
Produits reportés (note 7)	1 799 524	-	-	-	-	1 799 524	1 149 479
Frais courus (note 8)	-	-	3 783	-	-	3 783	73 203
	<u>2 361 792</u>	-	<u>3 783</u>	-	-	<u>2 365 575</u>	<u>1 793 941</u>
Risques éventuels et frais de règlements	-	-	<u>99 209</u>	-	-	<u>99 209</u>	<u>70 340</u>
SOLDES DE FONDS							
Investis en immobilisations	145 455	-	-	-	-	145 455	137 939
Affectations d'origine interne	-	91 855	752 984	41 572	389 581	1 275 992	908 433
Non grevées d'affectations	<u>944 485</u>	-	-	-	-	<u>944 485</u>	<u>944 049</u>
	<u>1 089 940</u>	<u>91 855</u>	<u>752 984</u>	<u>41 572</u>	<u>389 581</u>	<u>2 365 932</u>	<u>1 990 421</u>
	<u>3 451 732</u>	<u>91 855</u>	<u>855 976</u>	<u>41 572</u>	<u>389 581</u>	<u>4 830 716</u>	<u>3 854 702</u>

APPROUVÉ PAR LE BUREAU



Présidente du Bureau



Trésorier

Voir rapport des experts-comptables en date du 2 mai 2003

ÉTATS DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice se terminant le 31 mars 2003

	ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		ACTIVITÉS DE FINANCEMENT ET D'INVESTISSEMENT				Total 2003 \$	Total 2002 \$
	Fonds d'administration 2003 \$	2002 \$	Fonds d'indemni- sation	Fonds d'assurance- responsabilité	Fonds de défense en matière de déontologie	Fonds de défense, protection et promotion des droits des CGA		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	7 952	(72 819)	1 533	(24 425)	870	389 581	367 559	(100 967)
Ajustement pour:								
Amortissements	124 170	110 530	-	-	-	-	-	-
Coût relatif à la sortie d'actifs en développement	90 400	-	-	-	-	-	-	-
	<u>222 522</u>	<u>37 711</u>	<u>1 533</u>	<u>(24 425)</u>	<u>870</u>	<u>389 581</u>	<u>367 559</u>	<u>(100 967)</u>
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement								
Débiteurs	13 307	20 831	-	-	-	-	-	-
Intérêts courus à recevoir	837	5 424	777	2 643	60	(858)	2 622	1 748
Stocks	(2 135)	23 116	-	-	-	-	-	-
Frais payés d'avance	(57 144)	35 736	-	13 984	-	-	13 984	(14 507)
Dû au fonds d'administration	-	-	-	-	-	-	-	(5 234)
Créditeurs	(8 991)	(229 243)	-	-	-	-	-	-
Produits reportés	650 045	(566 357)	-	-	-	-	-	-
Frais courus	-	-	-	(69 420)	-	-	(69 420)	10 094
	<u>595 919</u>	<u>(710 693)</u>	<u>777</u>	<u>(52 793)</u>	<u>60</u>	<u>(858)</u>	<u>(52 814)</u>	<u>(7 899)</u>
	<u>818 441</u>	<u>(672 982)</u>	<u>2 310</u>	<u>(77 218)</u>	<u>930</u>	<u>388 723</u>	<u>314 745</u>	<u>(108 866)</u>
Variation de placements	(19 606)	25 357	-	89 796	-	-	89 796	128 687
Achat d'immobilisations	(109 789)	(101 347)	-	-	-	-	-	-
Développement	(16 459)	(31 800)	-	-	-	-	-	-
Variation nette des risques éventuels et frais de règlements	-	-	-	28 869	-	-	28 869	(10 507)
	<u>(145 854)</u>	<u>(107 790)</u>	<u>-</u>	<u>118 665</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>118 665</u>	<u>118 180</u>
Augmentation (diminution) nette des espèces et quasi-espèces	<u>672 587</u>	<u>(780 772)</u>	<u>2 310</u>	<u>41 447</u>	<u>930</u>	<u>388 723</u>	<u>433 410</u>	<u>9 314</u>
Espèces et quasi-espèces au début	<u>1 349 646</u>	<u>2 130 418</u>	<u>89 545</u>	<u>219 750</u>	<u>40 317</u>	<u>-</u>	<u>349 612</u>	<u>340 298</u>
Espèces et quasi-espèces à la fin	<u>2 022 233</u>	<u>1 349 646</u>	<u>91 855</u>	<u>261 197</u>	<u>41 247</u>	<u>388 723</u>	<u>783 022</u>	<u>349 612</u>

Les espèces et quasi-espèces se composent des soldes bancaires et des placements temporaires.

Voir rapport des experts-comptables en date du 2 mai 2003

NOTES AU ÉTATS FINANCIERS

Au 31 mars 2003

1. Statuts et objectifs

L'ORDRE DES COMPTABLES GÉNÉRAUX LICENCIÉS DU QUÉBEC est constitué en vertu du Code des professions du Québec L.R.Q., c. C-26. Il a pour principale fonction d'assurer la protection du public et de contrôler l'exercice de la profession par ses membres. À ce titre, il est responsable de l'émission des permis d'exercice aux candidats et candidates remplissant les conditions nécessaires, de la garde du Tableau des membres, de la surveillance de l'exercice de la profession et du dépistage de la pratique illégale. L'Ordre est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu, et conséquemment exempté des impôts.

2. Principales conventions comptables

Comptabilité par fonds

L'ORDRE DES COMPTABLES GÉNÉRAUX LICENCIÉS DU QUÉBEC applique la méthode de la comptabilité par fonds affectés.

Le **fonds d'administration** rend compte des activités menées par l'Ordre en matière de prestation de services et d'administration. Ce fonds présente les ressources non affectées.

Le **fonds d'indemnisation** est destiné à rembourser les sommes d'argent ou autres valeurs utilisées par un membre à d'autres fins que celles pour lesquelles elles lui ont été remises dans l'exercice de la profession, conformément au Code des professions.

Le **fonds d'assurance-responsabilité** provient des ristournes du programme d'assurance-responsabilité professionnelle qui devaient servir à concevoir un programme d'auto-assurance. En vertu d'un nouveau contrat d'assurance, l'Ordre a pris l'engagement de subventionner partiellement les primes à même les sommes cumulées du fonds et l'assureur s'est engagé à couvrir sans franchise tous les frais de règlements, de gestion et d'indemnité. La réserve est révisée annuellement et calculée, conformément à la nouvelle entente.

Le **fonds de défense en matière de déontologie** est destiné à venir en aide à un membre lorsqu'il subit un préjudice, qui entraîne des frais à la suite d'une suspension ou d'une perte d'emploi, relié à son refus d'enfreindre l'une ou l'autre des obligations qui lui sont imposées par le Code de déontologie.

Le **fonds de défense, de protection et de promotion des droits des CGA** provient de la cotisation perçue des membres lors de l'exercice 2002-2003. Ces sommes sont destinées spécifiquement à la défense, la protection et la promotion des droits des CGA et au recours en vertu des chartes.

Placements temporaires

Les placements temporaires sont évalués au moindre du coût ou de la valeur du marché.

Développement

Les frais de développement sont comptabilisés au coût et commenceront à être amortis sur une période de (5) cinq ans dès que le Programme d'agrément professionnel en performance financière (PAPPF) sera disponible à la clientèle anglophone à compter de l'exercice 2004-2005.

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût ou de la valeur de réalisation nette; le coût est déterminé selon la méthode de l'épuisement successif.

Placements dans les coentreprises

Les placements dans les coentreprises sont comptabilisés selon la méthode de la consolidation proportionnelle. La quote-part des frais de fonctionnement est imputée directement aux charges et la quote-part des investissements en capital est capitalisée et amortie selon les méthodes et les taux utilisés par la coentreprise.

Voir rapport des experts-comptables en date du 2 mai 2003

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS (suite)

Au 31 mars 2003

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie utile selon la méthode et les périodes suivantes :

Linéaire

Mobilier de bureau	4 ans
Système téléphonique	4 ans
Équipement informatique	4 ans
Améliorations locatives	5 ans

Constatation des produits

Les cotisations provenant des membres et des candidat(e)s sont portées aux résultats sur une base d'exercice. Les cotisations perçues pour une période subséquente sont présentées au bilan à titre de produits reportés. Les autres revenus sont constatés à titre de produits lorsque les charges connexes sont engagées.

Apports reçus sous forme de services

Le fonctionnement de l'Ordre dépend des services qui lui sont rendus par de nombreux bénévoles. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

3. Placements temporaires

Les placements temporaires sont comptabilisés au coût. Ils sont composés d'acceptations bancaires et d'obligations municipales arrivant à échéance entre le 6 mai et le 27 octobre 2003, dont le rendement varie entre 2.85 % et 5.10 %. Les revenus de placements affectés et non affectés sont considérés à titre de produits à chacun des fonds respectifs.

4. Débiteurs

	2003 \$	2002 \$
Membres, candidats et étudiants	19 211	37 262
Clients et autres	94 604	89 860
	<u>113 815</u>	<u>127 122</u>

5. Placements à long terme

Les placements à long terme sont comptabilisés au coût et leurs cours du marché est de 895 764\$ (1 523 906\$ au 31 mars 2002). Ils sont composés d'obligations municipales arrivant à échéance entre le 26 octobre 2004 et le 26 novembre 2007, dont le rendement varie entre 4.25 % et 6.4 %. Les revenus de placements affectés et non affectés sont considérés à titre de produits à chacun des fonds respectifs.

Placement dans CGA Shared Services Facility Corp, 320 actions ordinaires représentant 32 % des actions ayant droit de vote. Société créée dans le but de partager des frais reliés au développement d'un nouveau système de traitement de l'information. La quote-part des investissements en capital est amortie selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de trois (3) ans.

	2003 \$	2002 \$
Coût de la participation	32	32
Quote-part des investissements en capital, au coût amorti	<u>40 183</u>	<u>60 080</u>
	40 215	60 112
Placement dans CGA Online Services Corporation, 200 actions ordinaires représentant 20 % des actions ayant droit de vote. Société créée dans le but de partager des frais reliés au développement d'un portail national.		
Coût de la participation	200	-
	<u>901 752</u>	<u>1 538 069</u>

Voir rapport des experts-comptables en date du 2 mai 2003

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS (suite)

Au 31 mars 2003

6. Immobilisations

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	
			2003 \$	2002 \$
Mobilier de bureau	62 196	44 403	17 793	14 308
Système téléphonique	46 475	35 983	10 492	15 739
Équipement informatique	561 024	446 735	114 289	101 171
Améliorations locatives	18 242	15 361	2 881	6 721
	<u>687 937</u>	<u>542 482</u>	<u>145 455</u>	<u>137 939</u>

7. Créditeurs

	2003 \$	2002 \$
Comptes fournisseurs et frais courus	342 592	430 447
Dû à l'association nationale	48 000	31 267
Salaires et avantages sociaux à payer	46 928	43 077
Taxes sur les produits et services et taxes de vente du Québec	124 748	66 468
	<u>562 268</u>	<u>571 259</u>

8. Produits reportés

	2003 \$	2002 \$
Cotisations perçues d'avance	1 707 845	1 082 844
Autres revenus perçus d'avance	91 679	66 635
	<u>1 799 524</u>	<u>1 149 479</u>

9. Produits : Les sommes suivantes sont exclues des résultats

	2003 \$	2002 \$
Quote-part de l'association nationale:		
Cotisations des membres	1 430 802	1 401 010
Cotisation des candidats et étudiants	114 173	117 788
Inscription des candidats et étudiants	11 400	8 525
Droits et révisions d'examen	136 541	121 311
Vente de publications	129 688	130 356
Émission de permis	17 775	22 575
	<u>1 840 379</u>	<u>1 801 565</u>

10. Engagement contractuel

Location de local

L'Ordre a signé un bail pour une période de (10) dix ans se terminant le 31 décembre 2004. Les versements annuels du loyer à effectuer pour les (2) deux prochains exercices, excluant les taxes, se répartissent comme suit :

2004	126 110 \$
2005	94 582 \$

Voir rapport des experts-comptables en date du 2 mai 2003

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS (suite)

Au 31 mars 2003

11. Instruments financiers

Juste valeur

Les éléments d'actifs et de passifs financiers à court terme figurent au bilan à leur valeur comptable, ce qui représente une estimation raisonnable de leur juste valeur, compte tenu de leur échéance relativement rapprochée.

Les justes valeurs des obligations contenues dans le portefeuille de placement à long terme sont fondées sur les valeurs du marché obligataire.

Les justes valeurs des autres éléments à long terme ne sont pas disponibles au prix d'un effort raisonnable.

Risque de crédit

L'organisme n'encourt pas de risque de crédit significatif à l'égard de ses comptes débiteurs. De plus, l'organisme n'encourt aucun risque de crédit à l'égard de ses autres actifs financiers.

Risque de taux d'intérêt

L'organisme bénéficie de produits d'intérêts générés par la gestion des excédents temporaires de liquidités. Étant donné que ces produits d'intérêts ne constituent qu'un revenu accessoire, les risques associés à une variation des taux d'intérêts sont minimes.

12. Publications, recherche et développement

Les coûts relatifs à la sortie d'actifs en développement incluent les honoraires capitalisés, pour les projets d'évaluation d'entreprises et de gestion budgétaire de la rubrique Développement. Cette sortie d'actifs est justifiée par l'absence d'expectative de produits pour ces projets.

Voir rapport des experts-comptables en date du 2 mai 2003

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Exercice se terminant le 31 mars 2003

	2003 \$	2002 \$
Administration		
Salaires et avantages sociaux	565 594	597 328
Honoraires professionnels	110 577	116 867
Frais de déplacement, colloques, congrès et représentation	143 592	154 673
Téléphone	28 016	30 915
Frais de poste et de messagerie	143 902	126 436
Intérêts et frais de banque	22 266	17 889
Fournitures de bureau et imprimerie	86 628	82 277
Coût des manuels	48 161	63 429
Service de placement	10 368	13 792
Loyer	129 788	128 541
Taxes et assurances	32 432	31 263
Achat de mobilier et d'équipement	4 573	7 311
Location d'équipement	1 423	4 053
Entretien de l'équipement et du local	43 442	38 276
Cotisations et affiliations	42 122	40 120
Base de données nationale	61 095	53 638
Amortissement lié à la coentreprise	35 611	31 040
Autres charges	40 273	58 778
Amortissement des immobilisations	88 559	79 490
	1 638 422	1 676 116
Bureau et Comité administratif		
Allocation de congrès	15 600	13 700
Frais de déplacement et autres	122 511	119 095
	138 111	132 795
Comités		
Frais de déplacement et autres	49 871	32 774
	49 871	32 774
Discipline et règlements		
Honoraires	44 935	40 299
Frais de déplacement et autres	8 593	6 190
	53 528	46 489
Services aux membres		
Salaires et avantages sociaux	237 196	226 482
Honoraires	24 842	14 834
Frais de déplacement et autres	22 940	16 378
	284 978	257 694
Inspection professionnelle		
Salaires et avantages sociaux	75 646	99 895
Honoraires	41 191	37 153
Frais de déplacement et autres	17 872	19 859
	134 709	156 907
Formation		
Salaires et avantages sociaux	257 010	251 342
Honoraires	9 679	1 983
Frais de déplacement et autres	13 342	12 122
	280 031	265 447
Recrutement		
Publicité et promotion	274 924	331 370
Séances d'information	23 330	16 386
Programme d'information	45 436	48 795
Bourses d'études	20 222	31 521
Journées carrières	7 758	9 892
	371 670	437 964

Voir rapport des experts-comptables en date du 2 mai 2003

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Exercice se terminant le 31 mars 2003

	2003 \$	2002 \$
Formation continue		
Honoraires d'animateurs	100 208	111 871
Frais de déplacement	25 863	24 750
Matériel didactique	36 726	43 861
Frais d'hôtellerie et de salles	62 816	68 387
	<u>225 613</u>	<u>248 869</u>
Stratégie		
Honoraires	32 734	90 402
Autres	4 152	96 655
	<u>36 886</u>	<u>187 057</u>
Examens		
Frais de surveillance et de bachotage	10 857	21 350
Frais de déplacement et autres	5 330	6 742
	<u>16 187</u>	<u>28 092</u>
Activités professionnelles		
Journée CGA	-	86 233
Remise des permis	-	93 437
Assemblée générale annuelle	25 977	-
Forum de la Performance	266 924	-
Autres activités	81 699	61 934
	<u>374 600</u>	<u>241 604</u>
Communications, relations publiques et marketing		
Salaires et avantages sociaux	222 729	204 669
Frais de déplacement et autres	14 428	8 425
Publicité et promotion	187 337	192 852
Honoraires	48 989	55 226
Allocations aux sections	59 000	72 000
Bourses pour doctorat	5 000	5 200
Portail national	46 832	-
	<u>584 315</u>	<u>538 372</u>
Programme CGA-Maitrise		
Honoraires d'animateurs	35 958	35 969
Publicité et promotion	17 863	13 712
Autres frais	17 917	13 148
	<u>71 738</u>	<u>62 829</u>
Publications, recherche et développement		
Coût relatif à la sortie d'actifs en développement	90 400	-
Honoraires, productions et impressions	87 797	107 057
	<u>178 197</u>	<u>107 057</u>

Voir rapport des experts-comptables en date du 2 mai 2003

POUR NOUS JOINDRE

Ordre des CGA du Québec
445 boul. Saint-Laurent
Bureau 450
Montréal (Québec) H2Y 2Y7

Téléphones

(514) 861-1823
1 800 463-0163

Télécopieur

(514) 861-7661

Courrier électronique

ordre@cga-quebec.org

Site Internet

www.cga-quebec.org

Dépôt légal :
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN : 1206-0232
Une publication du département des Communications



445, boulevard Saint-Laurent, bureau 450, Montréal (Québec) H2Y 2Y7
Téléphone : (514) 861-1823 / 1 800 463-0163 • Télécopieur : (514) 861-7661